Envoyé en préfecture le 05/01/2026
Reçu en préfecture le 05/01/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20251215-2025_12_98_2-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de BON REPOS SUR BLAVET (22570)

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

BON REPOS SUR BLAVET

Séance du quinze décembre 2025

Le quinze décembre deux mille vingt-cinq
A dix-neuf heures

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul RIOU, maire

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
18	18	17

Date de la convocation
08/12/2025

Date d'affichage
08/12/2025

Numéro de la Délibération :
2025-12-98

Présents :
Mmes Sylviane AYMÉ, Christine BENOT, Magalie HELLOCO, Corinne LE BIHAN, Françoise LE CAM, Sandra LE NOUVEL, Magalie MOY, Germaine MURZEAU.

M. Nicolas BENOIT, Jean-Robert LAOT, Cyril LE FUR, Lionel LE MADEC, Sébastien L'HERMITE, Raoul RIOU, Philippe RONCE, Ludovic VICENT.

Absents : Gilles du PONTAVICE

Absent(e)s excusé(e)s : Antoine STEVENS a donné pouvoir à Corinne LE BIHAN

A été nommée secrétaire de séance : Magalie MOY

Vote des tarifs communaux applicables au 01-01-2026

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

- Décide d'appliquer les tarifs communaux suivants à compter du 01/01/2026

LOCATIONS SALLES	**Maison des associations**	**Salle des fêtes de Laniscat et Saint-Gelven**		**Salle des fêtes de Perret**	
		Particuliers commune	Particuliers et associations hors commune	Particuliers commune	Particuliers et associations hors commune
Forfait week-end Avec cuisine		250 €	300 €	100 €	130 €
Forfait week-end sans cuisine		150 €	170 €		
Forfait 1 journée avec cuisine		180 €	210 €		
Forfait 1 journée sans cuisine		90 €	100 €		
Réunion	20 € (+5 € si chauffage)	50 € (+ 10 € si chauffage)		30 € (+ 5 € si chauffage)	
Chauffage (du 15 octobre au 30 avril)		25 €			
Caution salle sans cuisine		250 €		150 €	
Caution salle avec cuisine		450 €			

Envoyé en préfecture le 05/01/2026
Reçu en préfecture le 05/01/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20251215-2025_12_98_2-DE

Ménage supplémentaire effectué par la commune après une location		50 €/he		
Associations communales (sans cuisine)		Gratuit		
Associations communales (avec cuisine)		1 repas/an gratuit 50 € par repas supplémentaire		
Réunions associations		Gratuit		
Vin d'honneur (sans cuisine)		40 €	50 €	30 €
Vin d'honneur (avec cuisine)		60 €	70 €	
Rencontre sportive ou culturelle à vocation non lucrative		Gratuit		
Location sono Saint-Gelven		50 € (avec caution de 1500 €)		
Pique-nique (salle occupée 2h30)		40 € (supplément de 5 € si chauffage)		
Goûter d'obsèques		Gratuit		
Location annuelle boules en salle à Saint-Gelven		700 €		

Les tarifs si perte ou casse de vaisselle sont les suivants :

- couverts : 1 €/pièce
- Grande assiette : 5 €/ assiette
- Assiette a dessert : 4 €/assiette
- Verres : 3 € / verre
- Pour les ustensiles de cuisines et plats mis à dispositions : au prix de rachat.

TARIFS CIMETIERE	**A compter**
Concession (2m²)	
Temporaire (de 6 à 15 ans)	30 € / m²
30 ans	40 € / m²
50 ans	60 € / m²
Emplacement site cinéraire (1m²)	
15 ans	75 €
30 ans	100 €
COLOMBARIUM	
10 ans	230 €
30 ans	700 €

Envoyé en préfecture le 05/01/2026
Reçu en préfecture le 05/01/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20251215-2025_12_98_2-DE

TARIFS CANTINE	Forfait
Garderie de 8h30 à 8h50	0.25 €
Garderie matin 7h30- 8h50	1.10 €
Garderie de 16h30 à 17h (goûter inclus)	0.90 €
Garderie soir 16h30 à 19h	2.60 €

Tarifs à compter du 01/01/2026 (1)	Gîte Ty Bris (8 couchages-3 chambres)	Gîte l'Orée du bois (21 personnes- 5 chambres)
Nuitée	21 € (+ 1 € le drap plat)	22 € (drap plat compris)
Nuitée (- de 3 ans)	Gratuit	
Privatisation chambre 2 personnes (par nuitée)	35 €	
Privatisation chambre 4 personnes (par nuitée)	70 €	
Gîte complet (hors week-end)		315 € (de 17h à 10h)
Semaine		1500 € 1200 € (pour séjour adapté, personne en situation de handicap)
Gîte complet week-end (1 nuit)	160 € (habitants de la commune) 240 € (extérieurs à la commune) **Caution de 500 €**	400 € (habitants de la commune) 500 € (extérieurs à la commune) **Caution de 500 € à partir de 5 personnes**
Gîte complet week-end pour les réveillons de Noël et de la St Sylvestre (1 nuit)	350 € **Caution de 1000 €**	600 € (habitants de la commune) 700 € (extérieurs à la commune) **Caution de 1000 €**
1 Repas (midi) sans nuitée jusque 17h30		100 €
Divers	2 €/animal, 100 € de forfait ménage, 5 €/personne en tente	

(1) Les contrats signés avant la prise de la délibération se verront appliqués les tarifs applicables au moment de la signature.

Le Maire	La secrétaire de séance
Raoul RIOU	Magalie MOY
	